

# D'après Usmani, les musulmans ont le devoir d'accomplir le jihad jusqu'au bout, par Philippe Jallade

écrit par Philippe Jallade | 28 mai 2013



Acheter la « paix sociale » avec l'islam ? Les « lèche-babouches » se trompent, les « lèche-babouches » nous trompent.

Qu'ils soient maires, ministres, évêques, pensent-ils que l'islam leur sera gré de favoriser son expansion, ses activités « missionnaires », multiplier les mosquées etc... ? Naïfs !

Il y a une trentaine d'années, un expert en jurisprudence islamique du Pakistan – Muhammad Taqi Usmani -, donna des éclaircissements à un coreligionnaire saoudien sur la question du jihad. Le problème posé revenait à ceci : « Si un pays non-musulman autorise le travail missionnaire musulman sur son territoire, le jihad contre ce pays cesse d'être permis ? »

L'expert basa sa réponse sur le verset 9 :29 (appelé « verset de la dhimmitude ») : « Combattez ceux qui ne croient ni en Allah ni au Jour dernier, qui n'interdisent pas ce qu'Allah et Son messager ont interdit et qui ne professent pas la religion de la vérité, parmi ceux qui ont reçu le Livre (les chrétiens

et les juifs), jusqu'à ce qu'ils versent la capitation (jizya, le tribut) par leurs propres mains, après s'être humiliés. »

L'expert Usmani rendit son verdict :

.« (Le verset 9:29 spécifie que) l'exécution des mécréants doit se poursuivre jusqu'à ce qu'ils paient la jizya après avoir été humiliés et dominés. Si le but de ces exécutions avait seulement été d'obtenir la permission et la liberté de prêcher l'islam, le verset aurait déclaré « jusqu'à ce qu'ils permettent de prêcher l'islam ». Mais l'obligation d'imposer la jizya jumelée à la mention de l'humiliation (des mécréants) constitue une preuve claire qu'il s'agit de démolir leur prestige de façon à ce que leur domination puisse être levée et que les gens puissent obtenir une chance de réfléchir librement aux avantages de l'islam. »

.« Si la nécessité du jihad cesse de s'imposer seulement parce que la permission du Tabligh (travail missionnaire) a été obtenue, cela signifie que les musulmans n'auront jamais à lever l'épée puisqu'ils ont déjà obtenu cette permission dans la plupart des pays non-musulmans du monde. Le résultat sera que les mécréants pourront continuer à établir et à brandir les symboles de leur grandeur à travers le monde et que leur prestige et leur suprématie se maintiendront. Les grandes décisions seront les leurs, les directives seront les leurs, les idéologies seront les leurs, les points de vue seront les leurs et malgré cela les musulmans devraient se contenter de la permission accordée à leurs missionnaires d'œuvrer dans ces pays. La question se pose : combien de gens seront disposés à écouter les musulmans ou à réfléchir sérieusement à ce qu'ils disent et écrivent si le prestige et la force de la mécréance dominant l'atmosphère ambiante ? »

Pour en finir avec la thèse de son correspondant saoudien, Usmani cita son propre père, Grand Mufti du Pakistan, Muhammad Shafi qui était également un expert reconnu en jurisprudence islamique : « Le jihad contre les ennemis de l'islam est obligatoire pour les musulmans jusqu'à ce que le risque de

leur malfeasance et de leur méchanceté ait disparu et que la domination de l'islam ait été établie sur toutes les autres religions. »

Après avoir conversé avec Muhammad Usmani, le journaliste Andrew Norfolk du Times de Londres tira les conclusions suivantes de son entretien (8 septembre 2007) : « Le juge Muhammad Taqi Usmani soutient que les musulmans doivent vivre pacifiquement dans des pays comme la Grande-Bretagne où ils ont la liberté de pratiquer leur religion seulement jusqu'au moment où ils auront les ressources suffisantes pour s'engager dans le jihad. (...) Ces vues ne sont pas celles d'un extrémiste radical. Elles proviennent d'un des experts les plus érudits (de l'islam). (...) Voilà qui démolit complètement le mythe selon lequel la conception du jihad offensif et expansionniste serait une distorsion de la pensée islamique traditionnelle. »

Pour que la thèse sur la nature exclusivement défensive du jihad soit plausible, il faudrait que le Coran, les hadiths et l'exégèse présentent le jihad comme une activité ponctuelle devant cesser lorsqu'une condition particulière liée à la sécurité des musulmans est remplie. Or, le jihad est sans échéance. Aucun niveau de sécurité ne pourra jamais convaincre les islamistes de l'abandonner. Seul un manque de ressources humaines et matérielles pour mener le jihad peut justifier de l'interrompre temporairement, soutient l'expert de l'OCI (Usmani est Membre permanent, vice-président, international Académie du Fiqh islamique, Jeddah, organe de l'OCI) : « Tant que les musulmans ne possèdent pas les ressources requises pour détruire le prestige de la mécréance, il est permis de conclure des accords de paix avec d'autres pays tout en continuant à accumuler les ressources nécessaires (au jihad). (...) Si les musulmans ne possèdent pas la capacité de mener le jihad armé, des ententes (de paix) peuvent être conclues jusqu'à ce que cette capacité soit atteinte. »

Cette position est conforme en tous points au verset 47:35 qui interdit aux musulmans de conclure des accords de paix quand ils sont en position de force. Dans une telle situation, il

faut achever les mécréants : « Ne faiblissez donc pas et n'appellez pas à la paix alors que vous êtes les plus hauts (les plus forts), qu'Allah est avec vous. »

Le 13 octobre 2007, cent trente-huit leaders musulmans du monde dont Muhammad Usmani et plusieurs autres supporteurs avérés du jihad offensif adressaient une lettre ouverte au pape Benoît XVI et à d'autres leaders chrétiens pour exprimer leur désir de vivre dans un climat « de paix sincère, d'harmonie et de bonne volonté mutuelle ». Toute cette mascarade n'était évidemment rien d'autre qu'une application de la formule du prophète de l'islam consignée par Boukhari (4.52.269) selon laquelle on mène la guerre par la déception et la tromperie. »

<http://www.paperblog.fr/2110886/quatorze-siecles-d-exegese-coranique-pour-nous-aider-a-comprendre-le-jihad/>

**Philippe Jallade**